

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

VOTRE SÉJOUR AU MAROC

PASSEPORT, VISAS ET DOUANES

Pour un séjour au Maroc, il convient de disposer d'un passeport en cours de validité couvrant la totalité du séjour programmé.

Le passeport est obligatoire, y compris pour les groupes en voyage touristique organisé.

L'admission sur le territoire marocain n'est plus possible sur la présentation de la seule carte nationale d'identité.

SANTÉ

Aucune vaccination n'est obligatoire mais certaines vaccinations sont recommandées ; assurez-vous d'être à jour dans vos vaccinations habituelles ainsi que celles liées à toutes les zones géographiques visitées.

La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) est recommandée, ainsi que la vaccination rubéole-oreillons-rougeole (ROR) chez l'enfant ; la vaccination antituberculeuse est également souhaitable.

En fonction des conditions locales de voyage, les vaccinations contre la fièvre typhoïde, la méningite et les hépatites virales A et B peuvent être recommandées.

La vaccination contre la rage peut également être proposée dans certains cas en fonction des conditions et lieux de séjour. Demandez conseil à votre médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

LANGUE

L'arabe reste la langue officielle du pays, mais on peut aussi trouver dans l'administration et dans les médias, de l'arabe dialectal, langage parlé qui varie selon les régions et selon les classes sociales. L'arabe dialectal marocain reprend directement du français beaucoup de noms modernes ou d'expressions courantes. Le français est parlé dans de nombreuses entreprises employant du personnel de niveau universitaire, le français est la langue de travail, y compris entre Marocains.

DÉCALAGE HORAIRE

Fin 2018, le Maroc a supprimé le changement d'heure et maintenu l'heure d'été. Il reste à GMT + 1 toute l'année, sauf pendant le mois du ramadan. Si bien qu'en hiver, le Maroc et la France sont désormais à la même heure en hiver ; et en été, lorsqu'il est 12h en France, il est 11h au Maroc et 10h pendant le ramadan.

ÉLECTRICITÉ

Le Maroc est équipé en 220 V avec des fiches de standard européen, il n'y a pas d'adaptateur à prévoir.

TÉLÉPHONE

- De la France vers le Maroc : 00 + 212 (indicatif du pays) + numéro d'appel à 9 chiffres (depuis la nouvelle numérotation) sans le 0 initial
- Du Maroc vers la France : 00 + 33 + numéro du correspondant à 9 chiffres

MONNAIE

Dirham marocain
1 MAD = 0,092 €
1 € = 10,85 €

SÉCURITÉ

Depuis plusieurs années, les autorités marocaines ont pris des mesures pour faire face à un risque terroriste persistant. Elles communiquent régulièrement sur le démantèlement de cellules terroristes.

Le tourisme peut se pratiquer sans difficulté sous réserve d'observer une certaine vigilance dans les lieux publics ou de rassemblement et d'éviter de se déplacer seul dans des lieux isolés ou reculés. Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus. Les résidents et les voyageurs français sont invités à consulter régulièrement le site de l'ambassade ainsi que ceux des consulats généraux de France au Maroc.

En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Nous vous recommandons :

- de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger »
- de prendre garde aux vols, fréquents dans les lieux publics (aéroports, gares, halls d'hôtels, alentours des bars, restaurants, terrasses, plages, etc.)
- de faire preuve de vigilance lors des retraits d'espèces aux distributeurs et guichets automatiques et des paiements par carte bancaire
- de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance
- d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a
- d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

Ambassade de France au Maroc

Rabat – Chellah

Tel : + 212 5 37 68 97 00

Pour toutes urgences :

- Police Secours (en ville) : 19
- Gendarmerie royale (hors agglomérations) : 177
- Pompiers : 15